PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE

SECRETARIAT EXECUTIF

TERMES DE RÉFÉRENCE

Intitulé	Termes de référence pour le recrutement d'un cabinet de consultant national ou groupe de consultants en charge de l'étude sur l'harmonisation des structures anti-corruption (STAC)
Résumé du projet	Les présents termes de référence définissent les besoins en appui dans le cadre de l'harmonisation des STAC. Le document énonce le contexte de la mission, présente les objectifs à atteindre, les résultats attendus, la modalité à suivre ainsi qu'un calendrier prévisionnel pour l'exécution du travail de développement de ce plan.
Organisation porteur du projet	Nom : Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité Pays : Madagascar
Date de publication	

Septembre 2025

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION 3
   1.1. Etat des lieux 3
   1.2. Cartographie des acteurs 3
2. DESCRIPTION DU PROJET 4
   2.1. Justification du projet 4
   2.2. Objectifs du projet 5
   2.4. Méthodologie et Organisation de la mission 6
   2.5. Les livrables 7
   2.6. Durée et Localisation de la mission 8
   2.7. Profil des consultants 9
   2.8. Organisation et Supervision de la Mission 9
   2.9. Modalités de soumission des Candidatures et Sélection 10
   2.10. Processus de Sélection 10
3. PLAN DE MISE EN ŒUVRE (Activités et livrables associés) 11
4. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL 15
5. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE ET ROLES RESPECTIFS (éventuellement) 17
6. PERENNITE / APPROPRIATION DU PROJET 17
7. SUIVI-EVALUATION 18

1. CONTEXTE ET ANALYSE DE LA SITUATION

1.1.Etat des lieux

La lutte contre la corruption représente défi significatif pour le développement socio-économique de Madagascar. Ses effets négatifs se manifestent sur l'efficience des services publics, la confiance des citoyens et l'attractivité du pays. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement malagasy a adopté la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) pour la période 2025-2030.

L'élaboration de la SNLCC a bénéficié d'une démarche consultative élargie, incluant des consultations régionales et thématiques approfondies, qui ont permis de saisir et comprendre les manifestations de la corruption et de dégager des recommandations prioritaires émanant des acteurs concernés. Ces échanges ont mis en évidence la nécessité d'actions concrètes et coordonnées pour concrétiser les objectifs ambitieux de la SNLCC.

Les évaluations et consultations ont mis en évidence l'importance de renforcer l'opérationnalisation des politiques sectorielles de lutte contre la corruption (PILCC) et la mise en place de structures anti-corruption (STAC) dédiées au sein de tous les ministères et administrations. Cependant, des défis ont été identifiés pour les STAC, tels que le besoin en renforcement de capacités des équipes, la dévalorisation de leurs activités, le manque de moyens financiers, le manque de synchronisation de leurs actions, la minimisation de leur rôle et l'absence d'indépendance. L'absence de manuel de procédure et d'indicateurs d'impact pour évaluer la mise en œuvre des PILCC a également été notée.

Pour garantir l'efficacité et la transparence dans la lutte contre la corruption, il est essentiel de renforcer et d'harmoniser l'organisation et la collaboration des acteurs anti-corruption. Ceci implique de s'assurer que le Système Anti-Corruption (SAC) et les STAC disposent des ressources adéquates et agissent de manière coordonnée. Un mécanisme de coordination et de coopération institutionnalisé entre le SAC, les STAC et les organes de contrôle est nécessaire pour assurer la synergie de leurs actions. Le renforcement de l'indépendance opérationnelle des STAC constitue également une priorité.

Dans ce contexte, le recrutement d'un consultant expert est nécessaire pour analyser la situation actuelle des STAC. Ce consultant devra proposer des solutions basées sur les recommandations issues des consultations et de la SNLCC 2025-2030, en vue de leur harmonisation organisationnelle et fonctionnelle, des réformes légales et réglementaires, ainsi qu'un mécanisme de financement viable incluant le circuit financier. Cette démarche vise à renforcer l'efficacité des STAC, surmonter les défis identifiés et garantir leur rôle effectif dans la mise en œuvre de la SNLCC. Le BIANCO jouera un rôle facilitateur pour cette mission en mettant à profit son rôle de prévention de la corruption pour aider le consultant à accéder aux STAC et aux documents pertinents.

1.2.Cartographie des acteurs

Le projet d'harmonisation des STAC s'inscrit dans un cadre plus large. La SNLCC 2025-2030 préconise une synergie multi-acteurs, mobilisant les acteurs à différents niveaux.

- **Acteurs de la gouvernance et de supervision du projet :**
    - Le gouvernement malagasy : entité qui a adopté la SNLCC
    - Le Comité de Pilotage (COPIL) de la SNLCC : entité qui supervise le travail du consultant et est responsable de la validation finale des propositions d'harmonisation
    - Le Secrétariat technique du COPIL : collabore étroitement avec le consultant tout au long de la mission
    - Les trois Sous-comités « Synergie » (OS 2), « Intégrité » (OS 3) et (OS1) « Impunité »
- **Acteurs cibles et opérationnels**
    - Les Structures Anti-Corruption (STAC) : entités dédiées à la lutte contre la corruption au sein de tous les ministères et administrations et qui sont l'objet principal de l'harmonisation ;
    - Les Responsables des STAC : parties prenantes clés à consulter par le consultant ;
    - Les Ministères et entités publiques : qui sont les cadres au sein desquels les STAC sont intégrées et dont l'organisation, les missions et les ressources seront analysées ;
    - Le Système Anti-corruption (SAC - BIANCO, SAMIFIN, PAC, ARAI, CSI) avec lequel les STAC doivent agir de manière cohérente et coordonnée.
    - Les Organisations de la Société Civile (OSC) : collaborent activement avec les STAC dans la mobilisation des usagers à la lutte contre la corruption.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Justification du projet

La corruption représente un défi significatif pour le développement socio-économique de Madagascar, affectant l'efficacité des services publics, la confiance des citoyens et l'attractivité du pays. En réponse, le Gouvernement malgache a adopté la SNLCC 2025-2030, fruit d'un processus consultatif étendu. Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'actions concrètes, cohérentes et coordonnées pour atteindre les objectifs de la SNLCC.

Les évaluations ont montré un besoin de renforcer l'opérationnalisation des PILCC et la mise en place de STAC dédiées dans chaque ministère et administration. Cependant, ces STAC font face à des défis tels que le besoin en renforcement de capacités, la dévalorisation de leurs activités, le manque de moyens financiers et de synchronisation, la minimisation de leur rôle et l'absence d'indépendance. L'absence de manuels de procédure et d'indicateurs d'impact pour évaluer les PILCC a également été constatée.

Afin d'assurer l'efficacité et la transparence dans la lutte contre la corruption, et de permettre une action cohérente, il est essentiel de consolider et d'harmoniser l'organisation et la collaboration des acteurs anti-corruption**.** Cela implique de s'assurer que le Système Anti-

Corruption (SAC) et les STAC disposent des ressources appropriées et opèrent de manière coordonnée. Un mécanisme de coordination et de coopération formel entre le SAC, les STAC et les organes de contrôle est requis pour garantir la synergie de leurs actions. Le renforcement de l'indépendance opérationnelle des STAC constitue également une priorité.

Dans ce contexte, il est donc nécessaire de recruter un consultant expert. Sa mission sera d'analyser en profondeur la situation actuelle des STAC, et de proposer des solutions basées sur les recommandations issues des consultations et de la SNLCC 2025-2030. L'objectif est d'aboutir à leur harmonisation organisationnelle et fonctionnelle, de proposer des réformes légales et réglementaires, ainsi qu'un mécanisme de financement viable, incluant le circuit financier. Cette démarche permettra de renforcer l'efficacité des STAC, de surmonter les défis identifiés et de garantir leur rôle effectif dans la mise en œuvre de la SNLCC.

2.2.Objectifs du projet

- Objectif global

Proposer des modalités concrètes et opérationnelles d'harmonisation organisationnelle et fonctionnelle des STAC au sein des ministères et entités publiques, proposer un mécanisme de financement viable incluant le circuit financier et proposer les projets de textes légaux/règlementaires nécessaires pour garantir leur efficacité, leur indépendance et leur intégration dans la lutte contre la corruption dans le cadre de la SNLCC 2025-2030

- Objectifs spécifiques

Le cabinet de consultant ou le groupe de consultant, agissant en tant qu'expert, facilitateur sera en charge de :

- **Analyser le cadre juridique et institutionnel** existant relatif aux STAC.
- **Réaliser une analyse approfondie de la situation actuelle des STAC** au sein des ministères et entités publiques (organisation, missions, ressources humaines, matérielles et financières, procédures de travail, mécanismes de coordination, degré d'indépendance, succès, défis, etc.).
- **Analyser les recommandations** issues des évaluations et consultations relatives aux STAC et aux PILCC, la promotion de l'intégrité, la synergie des acteurs institutionnels et les besoins en ressources.
- **Mener des consultations** ciblées avec les parties prenantes clés : les responsables des STAC, les entités du SAC (BIANCO, SAMIFIN, ARAI, CSI), les ministères, les sous-comités stratégiques concernés (Synergie et Intégrité) et d'autres acteurs pertinents.
- **Proposer un modèle** et/ou des options concrètes et détaillées pour l'harmonisation du recrutement, de l'organisation et du fonctionnement, des missions des STAC adaptable aux spécificités des différentes structures publiques (administrations centrales, déconcentrées et décentralisées et les établissements publics).
- **Proposer des mécanismes concrets** pour renforcer l'indépendance opérationnelle et l'ancrage institutionnel des STAC.

- **Proposer un mécanisme durable** et transparent pour le financement des activités des STAC, incluant la définition du circuit financier pour l'allocation et la gestion des ressources en tenant compte des différentes propositions et de la nécessité d'optimiser les ressources existantes.

- **Identifier les besoins** en termes de réformes légales et règlementaires pour mettre en œuvre les propositions d'harmonisation, de renforcement de l'indépendance et de financement des STAC.

- **Rédiger les projets de textes légaux/règlementaires** identifiés comme nécessaires, notamment les projets de décrets relatifs au statut, à l'organisation, au fonctionnement, à l'indépendance et au financement des STAC.

- **Elaborer un plan d'action détaillé** pour la mise en œuvre du modèle harmonisé, incluant les activités clés, les responsabilités institutionnelles (Ministères, SAC, Sous-comités, etc.), un chronogramme indicatif et une estimation budgétaire pour les actions de mise en œuvre.

- **Proposer ou affiner les indicateurs de suivi-évaluation** spécifiques permettant de mesurer l'effectivité de l'harmonisation, le renforcement des STAC et l'impact de leurs activités.

- **Assurer la cohérence et l'alignement des propositions** d'harmonisation avec la vision, les objectifs stratégiques et le cadre global de la SNLCC 2025-2030.

- **Organiser et animer les ateliers** de consultation et validation intermédiaire avec les parties prenantes pour discuter des analyses et des propositions.

- **Organiser et animer un atelier final de validation** pour présenter l'ensemble des propositions (modèle harmonisé, plan d'action, mécanismes légal et financier proposés, projets de textes) au Comité de Pilotage et recueillir leur validation.

2.4. Méthodologie et Organisation de la mission

Le cabinet de consultant ou groupe de consultants devra adopter une approche participative et une méthodologie systémique tenant compte de l'ensemble du cadre institutionnel de la SNLCC, du système de lutte contre la corruption et l'interaction entre STACs et avec les autres composantes du système anti-corruption et les secteurs concernés. Une réunion de suivi à mi-parcours devra être programmée.

Le cabinet de consultant ou groupe de consultants devra proposer une méthodologie détaillée de conduite de sa mission, de validation des informations, et des modalités d'implication des différents acteurs. Pour la collecte de données, le BIANCO mettra à profit son rôle de prévention de la corruption, tel que prévu par l'article 6 de la loi 2016-020 sur la lutte contre la corruption, afin de faciliter l'accès du consultant aux STACs/Administrations et aux documents pertinents, garantissant ainsi une collecte de données exhaustive.

La mission se déroulera en plusieurs phases :

- **Phase 1 – Démarrage et Analyse Approfondie** : Une revue approfondie de la documentation (SNLCC 2025 – 2030, Décret SNLCC, rapports d'évaluation et de consultations, textes légaux/réglementaires existants sur les STAC ou les structures similaires, documents pertinents sur l'organisation et le fonctionnement des STAC, etc.). Une Elaboration et validation de la note de cadrage/méthodologique détaillée incluant le plan de travail ajusté et le calendrier de la mission.

- **Phase 2 – Consultations et Collecte de données** : Identification précise des parties prenantes clés (représentants des SAC, STAC, ministères, organes de contrôle etc.). Organisation et conduite de consultations larges et ciblées (entretiens individuels, groupes de travail thématiques, ateliers spécifiques) pour recueillir les informations nécessaires sur le fonctionnement actuel, les défis, les attentes et les propositions des acteurs concernant les STAC, leur harmonisation, leur indépendance et leur financement.

- **Phase 3 – Analyse, Formulation des Propositions et Rédaction**: Analyse approfondie des données collectées. Elaboration des options d'harmonisation de l'organisation et du fonctionnement des STAC en s'appuyant sur les défis identifiés et les recommandations issues des consultations. Conception du mécanisme de financement et du circuit financier. Identification et élaboration des propositions de textes légaux/réglementaires (projets de décrets, amendements). Définition du plan d'action détaillé et des indicateurs de suivi-évaluation. Rédaction des livrables intermédiaires.

- **Phase 4 – Atelier de Finalisation et Validation:** Organisation et animation d'un atelier regroupant les parties prenantes clés pour présenter, discuter et finaliser les propositions en vue de la présentation au Comité de pilotage pour validation.

- **Phase 5 – Rédaction des projets de textes et rapport final :** Rédaction des avant-projets de décrets ou autres textes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des propositions validées. Rédaction du rapport final de la mission intégrant l'ensemble des éléments des livrables.

Le consultant travaillera sous la supervision du Comité de Pilotage de la mise en œuvre de la SNLCC et en étroite collaboration avec le Secrétariat Technique du COPIL. Une collaboration étroite avec les trois Sous-comités stratégiques « OS 2 -Synergie », « OS 3 Intégrité », « OS1 Impunité », les entités du SAC et les ministères sera indispensable. Une attention particulière sera portée à l'alignement du plan élaboré avec les autres composantes du plan de mise en œuvre stratégique (PMO) et le cadre global de la SNLCC 2025-2030.

Le consultant devra proposer une méthodologie détaillée de conduite de sa mission, de validation des informations, des modalités d'implication des différents acteurs.

2.5. Les livrables

Pour la mission qui lui est assigné, le consultant devra produire les livrables suivants :

- **Des rapports périodiques de suivi** faisant état de l'avancée des travaux.

- **Note de cadrage (ou Note méthodologique détaillée)** : présentant la compréhension de la mission, la méthodologie détaillée proposée, l'identification des parties prenantes, le plan de travail ajustée et le calendrier de la mission.

- **Rapport intermédiaire** : Présentant les résultats de l'analyse approfondie et des consultations, l'état des lieux détaillé de l'organisation et du fonctionnement des STAC, l'analyse des défis et opportunités et les premières pistes de propositions pour l'harmonisation, l'indépendance et financement des STAC. Incluant les comptes rendus des réunions et consultations.

- **Projet de Rapport Final** : Un document détaillé comprenant :

    - Le modèle proposé pour l'harmonisation de l'organisation et du fonctionnement des STAC.

    - Le mécanisme proposé pour le financement durable des STAC et la description du circuit financier correspondant.

    - Les propositions de textes légaux et réglementaires (projets de décrets, etc.) nécessaires à la mise en œuvre du modèle proposé et du mécanisme de financement.

    - Le plan d'action détaillé pour la mise en œuvre du modèle harmonisé (activités, responsables, chronogramme indicatif, estimation budgétaire des activités de mise en œuvre).

    - Les indicateurs de suivi-évaluation proposés pour les STAC.

- **Support de présentation et de travail** de l'atelier de finalisation

- **Rapport Final de la mission** : Intégrant l'ensemble des observations, des analyses, propositions, validations et avant-projets de textes réglementaires validé par le Comité de Pilotage de la mise en œuvre de la SNLCC.

2.6. Durée et Localisation de la mission

- **Durée de la mission** : La mission confiée aux consultants s'étendra sur quinze (15) semaines, d'octobre 2025 à janvier 2026, pour une durée totale de 50 jours-homme ; elle débutera à la signature du contrat et prendra fin, au plus tard, à la semaine du 19 janvier 2025, à l'issue de la validation par le COPIL. Le cabinet de consultant ou groupe de consultants soumettra, en début de mission, un calendrier détaillé des activités, qui devra être validé préalablement. Le cabinet de consultants ou groupe de consultants assurera l'organisation de l'atelier de finalisation de la proposition d'harmonisation qui durera 02 jours.

- **Lieu d'intervention** : Antananarivo et ses environs

2.7. Profil des consultants

Les consultants devront posséder chacun les qualifications suivantes :

- **Formations** :
    - Pluridisciplinarité avec au moins des Diplômes universitaires de niveau Master (BAC + 5) ou équivalent dans les domaines suivants :
        - Un (1) expert en Sciences juridiques
        - Un (1) expert en Gestion et Administration publique
        - Un (1) expert en Politiques Publiques, en Stratégies ou en Gestion de Projet
- **Expériences professionnelles** :
    - Expérience confirmée d'au moins 15 ans dans l'analyse institutionnelle, l'élaboration de propositions de réforme organisationnelle ou l'harmonisation de structures publiques.
    - Expérience réussie dans la réalisation d'études d'organisation, l'analyse de circuits financiers ou l'élaboration de plans de financement.
    - Expérience en matière de consultations multi-acteurs et d'animation d'ateliers de haut niveau.
    - Expérience en matière de budgétisation et planification stratégique.
- **Compétences** :
    - Maîtrise de la gestion axée sur les résultats (GAR)
    - Connaissance approfondie du contexte institutionnel et des enjeux et des défis de la lutte contre la corruption à Madagascar.
    - Excellentes capacités d'analyse, de rédaction, de communication et de synthèse.
    - Bonne maîtrise du français (écrit et oral) et du malagasy

2.8. Organisation et Supervision de la Mission

La mission d'harmonisation des STAC est portée par le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) de Madagascar. Le cabinet de consultant ou groupe de consultants travaillera sous la supervision du Comité de Pilotage (COPIL) de la mise en œuvre de la SNLCC et en étroite collaboration avec le Secrétariat Technique du COPIL, Le BIANCO jouera un rôle facilitateur pour cette mission en mettant à profit son rôle d'éducation et de prévention de la corruption pour aider le consultant à accéder aux STAC et aux documents pertinents. Une collaboration étroite avec les trois Sous-comités stratégiques (« OS 2 -Synergie », « OS 3 Intégrité », « OS1 Impunité »), les entités du SAC (dont le BIANCO et le CSI) et les ministères sera indispensable. Le COPIL est responsable de la validation finale des propositions d'harmonisation et du rapport final.

2.9. Modalités de soumission des Candidatures et Sélection

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

- Une **proposition technique détaillée** présentant : la compréhension de la mission et des enjeux, la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs spécifiques, le mode de suivi des activités réalisées, le plan de travail et le calendrier prévisionnel de la mission.
- Une **proposition financière détaillée** précisant les honoraires du consultant (ventilés par jours-homme) et les autres coûts éventuels (débours : transport, communication, etc.).
- Un **Curriculum Vitae détaillé** des consultants composant l'équipe, mettant en évidence les qualifications et les expériences pertinentes pour cette mission.
- Un **certificat de bonne exécution** d'un/des marchés similaires réalisés ;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original de la **carte fiscale** de l'année moins de trois mois ;
- Une photocopie certifiée conforme à l'original de la **carte statistique** moins de trois mois ;
- Un **certificat de résidence** de l'adresse exacte du candidat ;
- Un **Relevé d'identité bancaire** (RIB) ;

Les dossiers de candidature, sous plis fermé, doivent être déposés au bureau du

Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), Immeuble ARTEC, Entrée B – 2ème Etage, Andohatapenaka, Antananarivo 101, au plus tard le **17 Octobre 2025 à 14h30,**

avec mention :

« **Etude de l'harmonisation des structures anti-corruption (STAC)** »

2.10. Processus de Sélection

Le Jury de sélection est composé des entités suivantes:

- du Secrétariat Permanent du CSI, secrétariat du cadre institutionnel de la mise en œuvre de la SNLCC 2025-2030 ;
- du BIANCO ;
- de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

3. **PLAN DE MISE EN ŒUVRE (Activités et livrables associés)**

Activités	Actions	Résultats	Indicateurs	Institution maitre d'œuvre	Autres partenaires impliqués	Livrables
	Démarrage et Analyse Approfondie de la documentation					
Activité B :	***Activité B.1 : Compréhension de la mission***					
	Démarrage et Analyse Approfondie de la documentation (SNLCC 2025-2030, Décret SNLCC, rapports d'évaluation et de consultations, textes légaux/réglementaires existants sur les STAC ou structures similaires).	Une compréhension approfondie et partagée de la mission et de son contexte. Un plan de travail ajusté et validé pour la mission		Consultant	BIANCO	
	Activité B.2 : Réunion de cadrage avec les parties prenantes					
	Elaboration de la note de cadrage		Note de cadrage validée par les parties prenantes. Alignement du calendrier des activités avec les attentes du COPIL.	Le consultant	Comité de Pilotage (COPIL) de la SNLCC / Secrétariat Technique du COPIL, BIANCO, OIF.	Note de cadrage validée par les parties prenantes. Alignement du calendrier des activités avec les attentes du COPIL.

Activités	Actions	Résultats	Indicateurs	Institution maitre d'œuvre	Autres partenaires impliqués	Livrables
	Consultations et Collecte des données					
Activité C :	***Activité C.1 : Identification précise des parties prenantes clés***					
	Finalisation de la liste des parties prenantes à consulter avec un calendrier de consultation : (représentants des SAC, STAC, ministères, organes de contrôle, etc.).	Une compréhension approfondie et partagée de la mission et de son contexte. Un plan de travail ajusté et validé pour la mission		Le consultant	BIANCO CSI	Calendrier de consultation et liste des parties prenantes
	Activité C.2 : Organisation et conduite de consultations larges et ciblées					
	Organisation de consultation (entretiens individuels, groupes de travail thématiques, ateliers spécifiques) pour recueillir les informations nécessaires sur le fonctionnement actuel, les défis, les attentes et les propositions des acteurs concernant les STAC, leur harmonisation, leur indépendance et leur financement.	Des données exhaustives et pertinentes sur la situation des STAC et les attentes des acteurs. Des retours qualitatifs pour éclairer les propositions.	Nombre de parties prenantes consultées.	Le consultant	Responsables des STAC, entités du SAC (BIANCO, SAMIFIN, ARAI, CSI), ministères, sous-comités stratégiques concernés (Synergie, Intégrité, impunité) et autres acteurs pertinents.	Comptes rendus des réunions de travail et des consultations tenues.

Activités	Actions	Résultats	Indicateurs	Institution maitre d'œuvre	Autres partenaires impliqués	Livrables
	Analyse et formulation des proposition et Rédaction					
Activité D:	***Activité D.1 : Analyse approfondie des données collectées***					
	Analyse approfondie des données collectées. Élaboration des options d'harmonisation de l'organisation et du fonctionnement des STAC. Conception du mécanisme de financement et du circuit financier. Identification et élaboration des propositions de textes légaux/réglementaires (projets de décrets, amendements). Définition du plan d'action détaillé et des indicateurs de suivi-évaluation. Rédaction des livrables intermédiaires.	Un diagnostic approfondi et une cartographie des STAC. Des options concrètes et justifiées pour l'harmonisation des STAC. Un rapport intermédiaire consolidant les analyses et premières pistes de propositions.	Conformité des propositions avec les objectifs spécifiques de la mission. Cohérence des propositions avec la SNLCC 2025-2030	Le consultant	Secrétariat Technique du COPIL. BIANCO, Sous-comités stratégiques concernés.	Rapport de diagnostic approfondi de la situation actuelle des STAC. Rapport proposant les options concrètes et justifiées pour l'harmonisation. Rapport intermédiaire

Activités	Actions	Résultats	Indicateurs	Institution maitre d'œuvre	Autres partenaires impliqués	Livrables
	Finalisation, Rédaction et Validation					
Activité E:	***Activité E.1 : Organisation d'atelier de finalisation***					
	Organisation et animation d'un atelier regroupant les parties prenantes clés pour présenter, discuter et finaliser les propositions.	Des propositions d'harmonisation, de financement, de textes et le plan d'action finalisés et validés par les parties prenantes. Un consensus obtenu sur les orientations principales.	Taux de participation des parties prenantes clés à l'atelier. Degré de validation des propositions lors de l'atelier.	Le consultant	Les parties prenantes, L'OIF	Rapport de l'atelier de finalisation, incluant les recommandations et décisions. Supports de présentation et de travail.
	Activité E.2 : Rédaction des projets de textes et rapport final					
	Rédaction des avant-projets de décrets ou autres textes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des propositions validées. Rédaction du rapport final de la mission intégrant l'ensemble des éléments des livrables.	Des projets de textes légaux/réglementaires formalisant les propositions validées par les parties prenantes. Un rapport final de mission complet, cohérent et validé		Le consultant		
	Préparation des propositions en vue de la présentation au Comité de Pilotage pour validation.	Des propositions d'harmonisation, de financement, de textes et le plan d'action validés par le Comité de pilotage.	Validation formelle du Rapport Final par le Comité de Pilotage de la SNLCC. Conformité des avant-projets de textes avec les propositions validées.	Le Consultant	Le Comité de pilotage de la SNLCC	Harmonisation, Avant-projets de textes formalisant les modalités d'harmonisation validées. Rapport Final de la mission.

4. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Activités	Mise en œuvre	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	janv-26	févr-26
ACTIVITE A : Recrutement du consultant							
Lancement de l'appel d'offre de consultance							
Sélection du consultant							
Formalisation de la mission et contractualisation							
ACTIVITE B : Compréhension de la mission							
Démarrage et Analyse Approfondie de la documentation							
Elaboration de la note de cadrage							
ACTIVITE C : Consultations et Collecte des données							
Identification précise des parties prenantes clés							
Organisation et conduite de consultations larges et ciblées							
ACTIVITE D : Analyse et formulation des proposition et Rédaction							
Analyse approfondie des données collectées.							
Élaboration des options d'harmonisation de l'organisation et du fonctionnement des STAC.							
Conception du mécanisme de financement et du circuit financier.							
Identification et élaboration des propositions de textes légaux/réglementaires (projets de décrets, amendements).							
Rédaction des livrables intermédiaires.							

Activités	Mise en œuvre	sept-25				oct-25				nov-25				déc-25				janv-26				févr-26			
ACTIVITE E : Finalisation, Rédaction et Validation																									
Organisation et animation d'un atelier regroupant les parties prenantes clés pour présenter, discuter et finaliser les propositions.																									
Rédaction des avant-projets de décrets ou autres textes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des propositions validées.																									
Rédaction du rapport final de la mission intégrant l'ensemble des éléments des livrables.																									
Préparation des propositions en vue de la présentation au Comité de Pilotage pour validation.																									

5. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE ET ROLES RESPECTIFS (éventuellement)

Le projet d'harmonisation des Structures Anti-Corruption (STAC) implique plusieurs acteurs essentiels à différents niveaux. Le succès de la mission repose sur l'implication active et complémentaire des acteurs clés, chacun assumant des rôles spécifiques selon son mandat institutionnel :

- **Le Gouvernement malagasy** : l'entité qui a adopté la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) 2025-2030.
- **Le Comité de Pilotage (COPIL) de la SNLCC** : Ce comité est en charge de la supervision du travail du consultant et est responsable de la validation finale des propositions d'harmonisation. Il valide également le calendrier des activités et les propositions finales. Il valide le rapport final.
- **Le Système Anti-Corruption (SAC)** : Composé du BIANCO, SAMIFIN, PAC, ARAI, et CSI, le SAC est une entité avec laquelle les STAC doivent agir de manière coordonnée. Les entités du SAC sont des parties prenantes clés à consulter. Le BIANCO fait partie du jury de sélection du consultant et est impliqué dans les activités de recrutement.
- **Les Sous-comités stratégiques** « Synergie » (OS 2) et « Intégrité » (OS 3) : Ces sous-comités sont des parties prenantes importantes à consulter par le consultant, et une collaboration étroite avec eux est nécessaire.
- **Le Secrétariat permanent du COPIL / Secrétariat Technique du COPIL** : Cette entité collabore étroitement avec le consultant tout au long de la mission. Il est également l'institution principale pour les activités de recrutement du consultant.
- **Les Structures Anti-Corruption (STAC)** : Elles sont les entités dédiées à la lutte contre la corruption au sein de tous les ministères, administrations générales, déconcentrées et décentralisées, établissements publics, et sociétés à participation publique et sont l'objet principal de l'harmonisation.
- **Les Responsables des STAC** : Ils sont des parties prenantes clés que le consultant doit consulter.
- **Les Ministères et entités publiques** : Ce sont les cadres au sein desquels les STAC sont intégrées, et leur organisation, missions et ressources seront analysées par le consultant.
- **L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)** : En tant que partenaire technique et financier, l'OIF aura l'opportunité de faire partie du jury de sélection. Elle est également invitée à assister aux réunions de finalisation et de validation. L'OIF est aussi mentionnée comme partenaire pour la réunion de cadrage et les consultations.

6. PERENNITE / APPROPRIATION DU PROJET

La pérennité et l'appropriation du projet sont des aspects fondamentaux de sa conception, visant à assurer l'efficacité et l'intégration à long terme de la lutte contre la corruption à Madagascar.

- **Intégration stratégique** : Le projet s'inscrit dans le cadre global de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLCC) 2025-2030, adoptée par le Gouvernement malgache. Cette intégration garantit que les propositions d'harmonisation sont en cohérence avec la vision et les objectifs stratégiques du pays.

- **Cadre légal et réglementaire** : Le consultant est mandaté pour proposer des réformes réglementaires nécessaires en application de l'obligation légale de mise en place des STACs par les entités sus-énumérés. Les réformes vont porter sur la rédaction de projets de décrets relatifs au statut, à l'organisation, au fonctionnement, aux missions, à l'indépendance et au financement des STAC. L'adoption de ces textes permettra d'ancrer durablement les réformes et de renforcer l'indépendance institutionnelle des STAC.

- **Mécanisme de financement viable** : Le projet vise à proposer un mécanisme durable et transparent pour le financement des activités des STAC, incluant la définition du circuit financier pour l'allocation et la gestion des ressources. Un financement stable est essentiel pour la continuité des activités des STAC.

- **Plan d'action détaillé** : Un plan d'action détaillé sera élaboré pour la mise en œuvre du modèle harmonisé, précisant les activités clés, les responsabilités institutionnelles (Ministères, SAC, Sous-comités, etc.), un chronogramme indicatif et une estimation budgétaire. Ce plan assure que la mise en œuvre est structurée et que les responsabilités sont claires pour les acteurs impliqués.

- **Approche participative et multi-acteurs** : La mission adoptera une approche participative, impliquant les parties prenantes clés à travers des consultations et des ateliers de validation. Cette implication des acteurs publics, du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux favorise l'appropriation des résultats et la pérennité des actions.

7. SUIVI-EVALUATION

Le suivi-évaluation est une composante essentielle du projet pour mesurer son efficacité et l'impact des actions menées.

Indicateurs spécifiques : Le consultant sera chargé de proposer ou d'affiner des indicateurs de suivi-évaluation spécifiques. Ces indicateurs serviront à mesurer l'effectivité de l'harmonisation, le renforcement des STAC, et l'impact de leurs activités.

- **Intégration au plan d'action** : La définition de ces indicateurs de suivi-évaluation fait partie de l'élaboration du plan d'action détaillé.

- **Rapport final** : Les indicateurs de suivi-évaluation proposés pour les STAC seront inclus dans le Projet de Rapport Final.

- **Comité de suivi-évaluation** : Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la SNLCC 2025-2030 comprend un Comité de suivi-évaluation, qui jouera un rôle dans l'évaluation des progrès.
- **Gestion axée sur les résultats (GAR)** : L'élaboration de la SNLCC a respecté le principe de gestion axée sur les résultats. La maîtrise de la GAR est également une compétence demandée au consultant, ce qui est cohérent avec une approche axée sur la mesure des performances.